

février 2020

Ce document commercial a été produit pour des clients Institutionnel dans les pays suivants CH, GB, LU, SG.

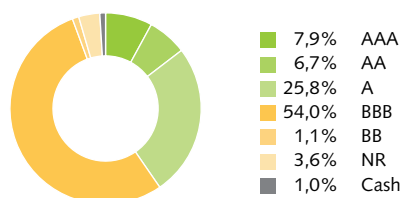
## Objectif du fonds

Le fonds vise à générer, sur une période de trois ans, un rendement positif quelle que soit la performance du marché tout en maintenant un niveau de volatilité modéré.

## Approche d'investissement

Le fonds cherche à réaliser son objectif de placement en investissant principalement dans des obligations investment grade et d'autres titres à taux fixe ou variable similaires. Jusqu'à 33 % des actifs du fonds peuvent être exposés aux titres à revenu fixe émis ou garantis par des gouvernements, des entités publiques ou des organismes supranationaux, ou encore aux obligations à haut rendement. Le fonds investit à l'échelle mondiale en se concentrant sur l'Europe.

## Qualité des titres



Source: TwentyFour Asset Management LLP, 28/02/2020

## Données clefs

Gestionnaire de portefeuille	TwentyFour Asset Management LLP
Domicile du gestionnaire de portefeuille	Londres
Domicile du fonds	Luxembourg
Domicile / nom du fonds	Vontobel Fund / Luxembourg
Devise de la classe d'action	GBP
Valeur nette d'inventaire	116,30
Patrimoine du compartiment en mio	2'020,95 GBP
Volume de la classe d'action en mio	440,60 GBP
Commission de gestion p.a.	0,250%
TER (au 31/08/2019)	0,36%
Date de lancement	28/08/2015
ISIN	LU1273680238
Numéro de valeur	29168014

## Performance nette (en %) G

	1 mois	YTD	2019	2018	2017	3 a. p.a.	5 a. p.a.	depuis lanc.
Fonds	0,0	0,4	5,0	-0,8	5,3	2,7	n.a.	16,3

	03.15 – 02.16	03.16 – 02.17	03.17 – 02.18	03.18 – 02.19	03.19 – 02.20
Fonds	n.a.	8,1	3,0	1,0	4,1

Source: Vontobel Asset Management AG. La performance historique enregistrée ne constitue pas un indicateur des résultats actuels ou futurs. En outre, les données n'incluent pas les commissions et les frais prélevés lors de l'émission et du rachat d'actions du compartiment. Suite à des fluctuations monétaires, le rendement du compartiment peut augmenter ou chuter. 28/02/2020

## Performance nette G en GBP



Source: Vontobel Asset Management AG. La performance historique enregistrée ne constitue pas un indicateur des résultats actuels ou futurs. En outre, les données n'incluent pas les commissions et les frais prélevés lors de l'émission et du rachat d'actions du compartiment. Suite à des fluctuations monétaires, le rendement du compartiment peut augmenter ou chuter. 28/02/2020

## Données relatives au risque

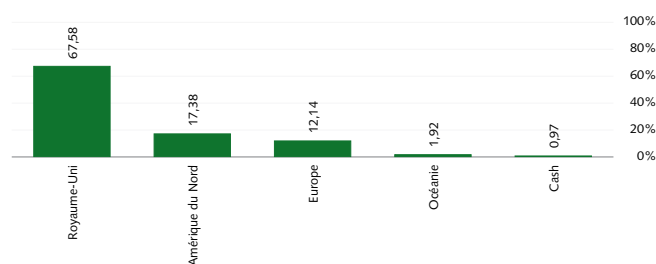
Volatilité*	0,90%
Ratio de Sharpe*	2,53
Interest rate duration (years)	1,55
Credit duration (years)	1,68
Rendement à l'échéance en GBP**	1,64%
Notation moyenne	A-
Number of holdings	98

\* Quotidien depuis lancement

\*\* Based on expected maturity.

Source: TwentyFour Asset Management LLP, 28/02/2020

## Regional Exposure



Calculated on a direct exposure

Source: TwentyFour Asset Management LLP, 28/02/2020

## Opportunités

- + Le placement offre une large diversification entre un grand nombre de titres
- + Les investissements en monnaies étrangères peuvent générer des gains de change
- + Un surcroît de rendement est possible grâce à l'analyse des titres individuels et la gestion active
- + Des plus-values sur le capital investi sont possibles
- + La performance et le rendement du sous-fonds peuvent être accrus par l'utilisation de dérivés à des fins de couverture
- + Les placements obligataires offrent des intérêts ainsi que la possibilité de gains en capital en cas de déclin des rendements du marché
- + Les placements en obligations non investment grade peuvent offrir des rendements supérieurs à ceux des placements en émetteurs de premier ordre

## Postions principales des obligations

2.375% United States Treasury Notes 2020	4,9%
10% Barclays Bank Plc London 2021	2,1%
4.125% Phoenix Group Holdings 2022	2,1%
2.875% Pennon Group PLC 2166 Perp	2,0%
9.25% Direct Line Insurance Group PLC 2042	2,0%
4.04% Arqiva Financing PLC 2020	1,9%
4.375% Global Switch Holdings Ltd 2022	1,7%
6.375% America Movil SAB de CV 2073	1,7%
6.5% Pension Insurance Corp PLC 2024	1,7%
10% Legal & General Group PLC	1,6%

Source: TwentyFour Asset Management LLP, 28/02/2020

## Risques

- Il n'existe aucune garantie que l'investisseur récupère le capital investi
- La participation au potentiel des titres individuels est limitée
- Les placements en monnaies étrangères sont soumis aux fluctuations des taux de change
- Le succès de l'analyse des titres individuels et de leur gestion active ne peut être garanti
- Les dérivés comportent des risques d'illiquidité, de volatilité ainsi que des fluctuations du levier et du crédit.
- Les taux d'intérêt peuvent varier; s'ils augmentent, les cours des obligations baissent.
- Les obligations à haut rendement (non investment grade, obligations spéculatives ou junk bonds) peuvent être sujettes à de fortes fluctuations du marché, ainsi qu'à un risque de défaut ou à des pertes de revenus et de capital plus importantes que les obligations à notation supérieure.

**Remarques juridiques importantes:**

Ce document commercial a été produit pour des clients Institutionnel dans les pays suivants: CH.

Le présent document ne constitue pas une offre, une incitation ou une recommandation d'achat ou de vente de parts du fonds Vontobel/des actions du fonds ou de tout autre instrument d'investissement en vue d'effectuer toute transaction ou de conclure tout acte juridique de quelque nature que ce soit, mais sert uniquement à des fins d'information. Les souscriptions aux parts de ce fonds de placement ne devraient être effectuées que sur la base du prospectus de vente («prospectus de vente»), des informations clés pour l'investisseur («KIID»), de ses statuts corporatifs et du dernier rapport annuel et semestriel du fonds, ainsi que sur l'avis d'un spécialiste indépendant en finances, droit, comptabilité et impôts.

Ce document s'adresse uniquement à des clients professionnels tels que définis dans la loi fédérale sur les placements collectifs de capitaux (LPCC).

Nous attirons particulièrement votre attention sur les risques suivants: Les placements dans les valeurs mobilières de pays émergents peuvent subir de fortes variations de cours et, outre les incertitudes sociales, politiques et économiques, être soumis à des conditions-cadres opérationnelles et prudentielles qui diffèrent des normes en vigueur dans les pays industriels. Les monnaies des pays émergents peuvent également être soumises à des fluctuations plus importantes. Les investissements dans des obligations assorties d'une rémunération et d'un risque supérieurs possèdent un caractère généralement plus spéculatif. Par rapport à des emprunts de meilleure signature, ces obligations se caractérisent par un risque de crédit plus élevé, des fluctuations de cours plus marquées, ainsi qu'un risque accru de perte du capital investi et des revenus courants. Les placements dans les produits dérivés sont souvent exposés aux risques des marchés ou instruments sous-jacents ainsi qu'aux risques d'émetteur et recèlent des risques plus élevés que les investissements directs. Il n'existe aucune garantie que tous les critères de durabilité soient respectés en tout temps par chacun des placements. La performance du sous-fonds peut souffrir en raison de l'accent placé sur l'activité économique durable plutôt que sur une politique de placement conventionnelle. La structure des ABS/MBS et les pools d'actifs auxquels ils sont adossés peuvent manquer de transparence, ce qui expose le sous-fonds à des risques supplémentaires de crédit et de remboursement anticipé (risque de report ou de contraction), en fonction de la tranche d'ABS/de MBS acquise par le sous-fonds. Les placements monétaires sont associés aux risques caractéristiques du marché monétaire, tels que la variation des taux d'intérêt et le risque d'inflation ou d'instabilité économique.

La performance historique ne saurait préjuger des résultats actuels ou futurs. Les performances ne prennent pas en compte les commissions et les frais prélevés lors de l'émission ou du rachat des parts. Le rendement du fonds peut augmenter ou diminuer en fonction des fluctuations monétaires. La valeur des devises d'investissement peut augmenter ou diminuer et il n'y a aucune garantie de remboursement de l'intégralité ou d'une partie du capital investi.

Ces documents peuvent être obtenus gratuitement auprès des points de vente agréés, au siège du fonds, 11-13 Boulevard de la Foire, L-1528 Luxembourg. Vous trouverez de plus amples informations sur le fonds dans les derniers prospectus, les rapports annuels et semestriels ainsi que les informations clés pour l'investisseur («KIID»). Vous pouvez aussi télécharger ces documents sur notre site Internet à l'adresse [vontobel.com/am](http://vontobel.com/am), le représentant en Suisse: Vontobel Fonds Services AG, Gotthardstrasse 43, 8022 Zurich, en tant qu'agent payeur en Suisse: Bank Vontobel AG, Gotthardstrasse 43, 8022 Zurich. Les fonds autorisés à la distribution publique au Royaume-Uni sont enregistrés auprès de la FCA sous le numéro de référence 466625. Cette information a été approuvée par Vontobel Asset Management SA, succursale de Londres, dont le siège social est Third Floor, 22 Sackville Street, London W1S 3DN et est autorisé par la Commission de Surveillance du Secteur Financier (CSSF) et soumis à la réglementation limitée de la Financial Conduct Authority (FCA). Des détails sur l'étendue de la réglementation de la FCA sont disponibles, sur demande, auprès de Vontobel Asset Management SA, succursale de Londres. Vous pouvez obtenir la version anglaise des KIID auprès de Vontobel Asset Management SA, London Branch, Third Floor, 22 Sackville Street, London W1S 3DN ou la télécharger sur notre site Internet [vontobel.com/am](http://vontobel.com/am). Le fonds et ses compartiments ne sont pas disponibles pour les investisseurs de détail à Singapour. Certains compartiments du fonds sont actuellement reconnus comme organismes restreints par l'Autorité monétaire de Singapour. Ces compartiments ne peuvent être proposés qu'à certaines personnes et sous certaines conditions en vertu du chapitre 289 du « Securities and Futures Act » de Singapour. Le fonds n'est pas autorisé par la Securities and Futures Commission de Hong Kong. Il ne peut être proposé qu'aux investisseurs se qualifiant en tant qu'investisseurs professionnels en vertu de la « Securities and Futures Ordinance ». Le contenu du présent document n'a pas été revu par les autorités de réglementation de Hong Kong. Nous vous recommandons la prudence et de demander l'avis d'un conseiller professionnel en cas de doute quant au contenu du présent document. Cette information a été approuvée par Vontobel Asset Management Asia Pacific Ltd., dont le siège social est sis 1901 Gloucester Tower, The Landmark 15 Queen's Road Central, Hong Kong.

Bien que Vontobel Asset Management AG («Vontobel») soit d'avis que les informations figurant dans le présent document s'appuient sur des sources fiables, Vontobel décline toute responsabilité quant à la qualité, l'exactitude, l'actualité et l'exhaustivité desdites informations. Sauf autorisation émanant des lois de droits d'auteur, aucune de ces informations ne pourra être reproduite, adaptée, téléchargée pour une tierce partie, reliée, mise en exergue, publiée, distribuée ou transmise sous quelque forme que ce soit par quelque processus que ce soit sans le consentement écrit spécifique de Vontobel. Dans toute la mesure permise par la législation applicable, Vontobel décline toute responsabilité résultant de toute perte ou de tout dommage que vous encourez occasionné(e) par l'utilisation ou l'accès aux présentes informations, ou de son incapacité à fournir les présentes informations. Notre responsabilité pour négligence, violation contractuelle ou contravention à la loi résultant de notre incapacité à fournir les présentes informations dans leur intégralité ou en partie, ou pour tout problème posé par ces informations, qui ne peut être licitement exclu, se limite à la retransmission des présentes informations en intégralité ou en partie ou au paiement pour assurer cette retransmission, à notre gré et dans la mesure autorisée par la loi en vigueur. Aucun exemplaire du présent document ni aucune copie de celui-ci ne peuvent être distribués dans toute juridiction où sa distribution est limitée par la loi. Les personnes recevant le présent document doivent être conscientes de ces restrictions et les accepter. Ce document en particulier ne doit être ni distribué ni remis à des personnes américaines ni être distribué aux Etats-Unis. Toutes les entreprises décrites dans ce document peuvent, mais ne doivent pas, faire l'objet d'une position dans nos portefeuilles. Tous les pronostics, toutes les prévisions, estimations et autres hypothèses de ce document se basent sur une série d'estimations et d'hypothèses. Aucune garantie ne saurait être donnée quant au fait que ces estimations et hypothèses s'avèrent exactes si bien que les résultats effectifs peuvent fortement différer de ceux pronostiqués.

## Le Glossaire

### Alpha de Jensen

Indicateur de rendement. Si le rendement moyen d'un titre ou d'un portefeuille est supérieur à son rendement anticipé, l'alpha est positif. Si le rendement moyen est inférieur au rendement anticipé, l'alpha est négatif.

### Benchmark

Indice utilisé pour mesurer la performance d'un fonds de placement dans le but de répliquer le rendement d'un tel indice, de définir l'allocation d'actifs d'un portefeuille ou de calculer les commissions de performance.

### Bêta

Mesure de la sensibilité - exprimée sous forme de variation moyenne en pourcentage du prix d'un fonds lorsque le marché (benchmark) enregistre une hausse ou une baisse de 1%. Une valeur supérieure (inférieure) à 1 signifie que le fonds affiche en moyenne plus de (moins de) volatilité que le benchmark. Ce chiffre est calculé trois fois par an.

### Commission de gestion

Commission couvrant tous les coûts liés aux services éventuellement rendus dans le cadre de la gestion et de la distribution des placements. Veuillez consulter le prospectus du fonds pour une description complète.

### Commission de performance

Commission versée au gestionnaire de placement si certains niveaux de performance sont atteints (souvent au-delà des niveaux fixés dans l'objectif de placement) sur une période donnée. Veuillez consulter le prospectus du fonds pour une description complète.

### Coupon moyen pondéré (WAC)

Correspond au taux d'intérêt annuel payé par un émetteur obligataire sur la valeur nominale de son obligation.

### Couverture

Une classe de parts dite « couverte » (« classe de parts couverte ») vise à couvrir la valeur nette d'inventaire dans la monnaie de référence du compartiment/fonds contre les fluctuations de celle de la classe de parts couverte.

### Duration (duration modifiée)

La duration indique la mesure dans laquelle le prix d'une obligation pourrait être affecté par une variation des taux d'intérêt.

### Duration effective

Mesure l'impact potentiel d'une variation des taux d'intérêt de 1% pour toutes les échéances sur une obligation ou un portefeuille.

### Écart de suivi

Mesure l'écart de rendement d'un fonds par rapport à celui d'un benchmark sur une période donnée. Il est exprimé en pourcentage. Plus la gestion d'un fonds de placement est passive, plus l'écart de suivi est faible.

### Indice de référence

Contrairement au benchmark, l'indice de référence n'est pas utilisé pour calculer les commissions de performance.

### Ratio d'information

Le ratio d'information (IR) indique le rendement excédentaire d'un portefeuille par rapport à celui d'un benchmark compte tenu de la volatilité de ces rendements.

### Ratio de Sharpe

Le ratio de Sharpe indique la rémunération supplémentaire par unité de risque par rapport à un placement sans risque. Il permet de mesurer la performance réalisée en fonction d'un niveau de risque donné.

### Rendement à l'échéance (Yield to Maturity)

Taux de rendement anticipé d'une obligation si elle est détenue jusqu'à l'échéance.

### Rendement au pire (Yield to Worst)

Le rendement le plus bas pouvant être perçu sur une obligation en l'absence d'une défaillance réelle de l'émetteur. Le rendement au pire est calculé sur la base des scénarios les plus pessimistes pour l'émission concernée en calculant le rendement qui serait perçu si l'émetteur utilisait les réserves.

### TER

Les commissions et coûts annexes facturés au titre de la gestion d'organismes de placement collectif doivent être communiqués sous la forme internationalement reconnue du Total Expense Ratio (TER). Ce ratio correspond à la somme des commissions et coûts annexes régulièrement imputables aux actifs d'organismes de placement collectif (dépenses opérationnelles), exprimée rétroactivement en pourcentage des actifs nets.

### VNI

La Valeur nette d'inventaire (VNI) représente la valeur par part. Elle correspond à la valeur totale de l'actif net du fonds (valeur de l'actif du fonds diminuée des engagements) divisée par le nombre de parts en circulation.

### Volatilité

La volatilité (ou risque ou écart type) est un indicateur de la fourchette de fluctuation de la performance annualisée d'un fonds sur une période donnée.